



# TROPHÉE SNSM 2024

Du 09 au 11 mai 2024

## RÈGLEMENT DU RALLYE

### 1. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Le rallye est régi par :

- Le règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)
- Les arrêtés des autorités civiles et militaires,
- Le présent règlement.

### 2. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DU RALLYE

Toute modification à ce règlement est annoncée au briefing quotidien ou au débriefing du soir.

### 3. PAVILLONS ET N° DE RECONNAISSANCE

#### 3.1 - Les participants devront :

- Arborer sur leur pataras ou à défaut sur le hauban tribord un pavillon "CHARLIE" et le guidon « SNSM » délivré à l'enregistrement.
- Hisser, de façon visible, le pavillon (**vert ou rose**) de votre classe remis lors de l'enregistrement  
bloc 1 (classe A, B, C, D1) : **pavillon vert**  
bloc 2 (classes D2, L, R1, R2, R3) : **pavillon rose**
- Porter sur **Tribord au niveau du cockpit** le N° de coque autocollant qui vous est remis à l'enregistrement.

#### 3.2 - Les bateaux comité hissent :

- le pavillon de la SNSM sur l'avant (étai ou drisse de spi) **pour les départs et arrivées.**
- pour la ligne d'arrivée en plus du pavillon SNSM , un pavillon bleu sera hissé

### 4. PARCOURS

#### 1<sup>ère</sup> étape : BANDOL - PORQUEROLLES : 23 milles

1. Ligne de départ à environ 300m dans le sud-est du port de Bandol.
2. Bouée de dégagement, si elle existe.
3. Laisser à bâbord l'île des Embiez et toutes ses dépendances.
4. Laisser le Grand Ribaud à bâbord, garder la jaune garde sur tribord.
5. Ligne d'arrivée dans le Nord de la Pointe du Bon Renaud (juste avant la plage d'Argent).

#### 2<sup>ème</sup> étape : PORQUEROLLES - CAVALAIRE : 18 milles

1. Ligne de départ dans le Nord de la Plage de la Courtade.
2. Bouée de dégagement, si elle existe.
3. Ligne d'arrivée dans le Sud Est de la jetée du port de Cavalaire pour 300 mètres environ.

#### 3<sup>ème</sup> étape : CAVALAIRE – LE LAVANDOU : 9 milles (13 milles si bouée de dégagement)

1. Ligne de départ dans le Sud Est de la jetée du port de Cavalaire.
2. Bouée de dégagement, si elle existe.
3. Bouée de dégagement mouillée à 500m dans l'ouest de la pointe du Brouis, à laisser à tribord.
4. Ligne d'arrivée dans le Sud de la jetée du port du Lavandou pour 300 mètres environ.

La mise en place d'une bouée de dégagement (ou non) est précisée lors du briefing avant chaque départ.

## 5. DÉPARTS

### 5.1 – Départs décalés :

Les départs pourront être donnés en deux blocs décalés.

L'intervalle entre les départs est de **20 minutes**.

- **1<sup>er</sup> départ** : bloc 1 (classe A, B, C, D1) : pavillon vert
- **2<sup>ème</sup> départ** : bloc 2 (classes D2, L, R1, R2, R3) : pavillon rose (20' après le 1<sup>o</sup> départ).

### 5.2 - Planning détaillé :

- Jeudi 09 mai : 1<sup>er</sup> départ 10h30 (Bandol - Porquerolles), briefing 09h00 à l'espace jeune
- Vendredi 10 mai : 1<sup>er</sup> départ 10h30 (Porquerolles - Cavalaire), briefing à 09h00 devant la Capitainerie.
- Samedi 11 mai : 1<sup>er</sup> départ 10h30 (Cavalaire -Le Lavandou), briefing à 08h30 à la Maison de la Mer.

### 5.3 – Procédure :

Toutes annonces par VHF se feront sur le canal **06**

Pour chaque bloc (pavillon vert ou rose) les départs sont donnés selon la procédure suivante :

Temps	Signaux	Signification
H - 15'	<u>A la VHF 06 :</u> « Dans 10' début de la procédure pour le bloc 1 ou 2 pavillons verts, ou roses »	Annonce préparatoire.
H - 5'	Pavillon « JAUNE » est hissé, Émission signal sonore court	VHF 06: Début de la procédure.
H - 4'	Pavillon « ROUGE » est hissé, Émission un signal sonore court	VHF 06: Arrêt des moteurs.
H - 1'	Descente du pavillon « ROUGE », Émission signal sonore long	Dernière minute avant le départ. Tout bateau qui passe la ligne est disqualifié s'il ne repasse pas la ligne en faisant le tour par l'extérieur. <b>Il est formellement interdit et dangereux de franchir la ligne de départ à l'envers.</b>
H	Descente du pavillon « JAUNE », Émission signal sonore long	Départ.

- Ces signaux sont doublés par VHF sur le canal **06**.
- Les temps sont décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne doit pas être prise en considération.
- La ligne de départ se situe entre deux bouées jaunes (dont une à proximité du bateau comité).

### RAPPEL :

- **A compter du H-1' – Il est formellement interdit et dangereux de franchir la ligne de départ à l'envers. Vous devez passer par les extérieurs de la ligne pour venir franchir dans le bon sens.**
- **Pendant la procédure de départ du 1<sup>er</sup> bloc (marques vertes), les voiliers du 2<sup>ème</sup> bloc (marques roses) devront rester à l'écart dans une zone précisée au briefing par le comité et de ne pas hisser leur voile d'avant.**

## 6. ARRIVÉES

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont définies par un mât arborant un pavillon bleu, normalement à bord du bateau comité, et une bouée gonflable jaune.

## 7. TEMPS LIMITES

Le temps limite pour franchir la ligne d'arrivée est précisé lors du briefing avant le départ.

- Le principe général consiste à laisser la possibilité à un maximum de voiliers de franchir la ligne d'arrivée.
- Les seules contraintes sont celles liées à la météo et au temps nécessaire au bateau comité pour rallier le port et préparer les classements du jour.
- Si aucun bateau n'a franchi la ligne d'arrivée dans le temps limite, la manche est annulée.

## 8. ABANDON

Un participant qui abandonne doit enlever le pavillon "CHARLIE". Et l'annoncer dans les plus brefs délais par **SMS UNIQUEMENT** au comité de course :

- Jean louis Kérignard (délégué départemental SNSM) : 07 85 54 72 80
- Claude Ferran Skipper bateau arrivée : 06 98 94 24 24
- Cedric Mackain skipper bateau départ : 06 12 07 82 12

## **9. CLASSEMENT**

Le classement est effectué en utilisant la formule de temps sur Distance (voir informations page « rating » du site internet du Trophée SNSM).

- Les points sont attribués selon le système décroissant. Un bonus est attribué au 1<sup>er</sup>.
- Le Coefficient de Vent Léger CVL n'est pas appliqué.
- Les ratings utilisés pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription sont publiés sur le site internet du Trophée SNS
- Coefficients des manches :
  - Manche : BANDOL - PORQUEROLLES : 1,3
  - Manche : PORQUEROLLES – CAVALAIRE : 1,2
  - Manche : CAVALAIRE – LE LAVANDOU : 1

## **10. VHF et TÉLÉPHONES**

Le canal VHF **06** est **uniquement utilisé par le comité de course** pour toutes informations à données aux voiliers notamment lors des procédures de départ.

- Les participants peuvent contacter le bateau comité sur **VHF 06 indicatif « comité trophée SNSMS », uniquement en dehors des procédures de Départ.**
- Mais aussi par téléphone :
  - Jean louis Kérignard (délégué départemental SNSM) : 07 85 54 72 80
  - Claude Ferran skipper bateau arrivée : 06 98 94 24 24
  - Cedric Mackain skipper bateau départ : 06 12 07 82 12

## **11. DÉCLARATION ET ENGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ**

Lors de l'enregistrement de leur bateau les chefs de bord doivent signer une déclaration responsabilité pour eux-mêmes et pour leur équipage.

A ce titre les chefs de bord prennent le départ, naviguent ou abandonnent sous leur seule responsabilité, sans pouvoir en aucune manière engager la responsabilité de l'organisation du Trophée SNSM.

Cette déclaration peut être consultée sur le site internet du Trophée menu « règlement » page « responsabilités ».

## **12. ASSISTANCE**

Le Trophée Sauveteurs en Mer est une manifestation nautique qui ne déroge pas aux règles de secours en mer.

- Si vous êtes en difficulté et avez besoin d'assistance, de remorquage ou autre, vous devez contacter le CROSSMED sur **VHF 16** ou par téléphone en composant le **196**.
- En fonction d'autres opérations en cours, le CROSSMED pourra faire appel à l'une des vedettes SNSM qui nous accompagnent, cependant le CROSSMED reste seul juge dans la gestion de la situation.
- En cas de demande d'assistance, il vous est demandé d'informer le comité du Trophée de votre situation.

Le comité d'organisation

Du Trophée des Sauveteurs en mer



# TROPHÉE SNSM 2024

Du 09 au 11 mai 2024

## PROGRAMME DE PRINCIPE

### **Mercredi 08 mai :**

- 14h30 – 18h30 Enregistrement des participants et remise des instructions à l'espace jeunes de Bandol .
  - 18h45 Briefing à l'espace jeunes, présentation du rallye, règlement, point d'attention
  - 19h00 Apéritif de bienvenue à l'espace jeunes
- NOTA :** Les chefs de bord doivent venir au plutôt et à partir de 14h30 pour s'enregistrer

### **Jeudi 09 mai :**

- 09h00 Briefing à l'espace jeunes (point Météo, confirmation heure de départ...)
- 10h30 Départ de la première étape Bandol – Porquerolles
- 19h00 Cocktail dans les jardins de la Maison des Associations de Porquerolles

### **Vendredi 10 mai :**

- 09h00 Briefing devant la capitainerie de Porquerolles (point Météo, confirmation heure de départ...)
- 10h30 Départ de la deuxième étape Porquerolles - Cavalaire
- 18h30 Apéritif à la Maison de la Mer de Cavalaire

### **Samedi 11 mai:**

- 08h00 RDV Maison de la Mer pour petit déjeuner offert
- 08h30 Briefing à la Maison de la Mer (point Météo, confirmation heure de départ...)
- 09h00 Démonstration de matériel de sécurité par la station SNSM de Cavalaire
- 10h30 Départ de la troisième étape Cavalaire – Le Lavandou
- 17h15 Remise des prix – Apéritif sur le port du Lavandou

**BON RALLYE A TOUS**